



Heures supplementaire non payer

Par **trs37**, le **09/03/2010** à **11:54**

Bonjour,
Que doit-on faire ?
J'ai fait une mission intérim en vue d'un CDI mais sur mon contrat il est marqué comme motif accroissement temporaire d'activité suite à un entretien avec le patron de l'entreprise il me dit que je ferais 35h officiellement mais comme le disait le chef de production je ferais minimum 39h et qu'il me les paierait à la fin de la mission intérim car sinon cela lui coûterait trop cher donc à une semaine de la fin de ma mission je lui demande que si il veut que je signe son CDI il devra me payer plus cher du aux responsabilités que je supporte il a refusé ma demande la fin de mission sous le prétexte que je refuse de signer le CDI à ses conditions refuse de payer les heures supplémentaires effectuées

Par **babia**, le **09/03/2010** à **20:35**

Ha ces méchants patrons tous les mêmes.
Au début des belles promesses pour vous faire bosser et ça se termine avec des menaces et des impayés.
Rapproche-toi d'un syndicat rapidement pour voir si tu as assez d'éléments pour aller devant les prud'hommes.